



La réunion débute à 18H30 dans la salle du centre socio culturel de la Mairie de Saint Jean Pla de Corts

Elle fait suite à la réunion publique du 01 février 2024 avril (réunion du Bureau).

PARTICIPANTS :

- Membres du Bureau de l'Association Trait d'Union
- Adhérents et non adhérents de l'Association

POINTS ABORDES :

1. Présentation des acteurs locaux :

- M Dominique GUERRIN présente l'AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) des Cerisiers : située Chemin de la Pave à Saint-Jean-Pla-De-Cort , elle consiste en un partenariat entre un groupe de consommateurs et plusieurs producteurs locaux. Chaque mercredi (de 18h à 19h l'été et de 17h30 à 18h30 l'hiver) elle permet aux adhérents d'acheter directement aux producteurs locaux (légumes, fruits, œufs, fromages, pains etc..) à prix réduit. Une initiative qui encourage surtout la solidarité entre consommateurs et exploitants.

-Mme Sarah RICUPERO, Chargée de mission prévention et promotion en santé pour la Fédération Diversité Proximité Mutualiste (FDPM), qui est une fédération de Petites et Moyennes Mutuelles (PMM) présente le projet "Modèle Santé de Territoires". C'est une expérimentation, soutenue par l'Agence Régionale de Santé Occitanie et en lien avec le Contrat Local de Santé du territoire, qui vise à imaginer des solutions avec les habitants pour faciliter leur accès à une meilleure santé, en répondant aux besoins qu'ils formulent. A cette fin des **Ateliers Santé de Territoires** seront mis en place en septembre 2024.

2. Présentation de la comptabilité:

Rappel des règles en matière comptable de l'Association :

C'est une association loi de 1901 dont le compte en banque set ouvert à la banque populaire. Ses ressources proviennent exclusivement des cotisations des adhérents (5 € par an et par personne) et de dons volontaires. Tous les participants sont bénévoles.

L'Association compte à ce jour une cinquantaine d'adhérents dont les 4/5 sont des renouvellements.

3. Résultats des Questions réponses à la Mairie

À la suite de la réunion publique de l'association du 01 février dernier un certain nombre de questions (**en bleu**) ont été posées à la Mairie. Voici les réponses que nous a fait la mairie et **en vert** les souhaits et réactions sur certaines questions, exprimés à la réunion publique par les participants: nous n'avons gardé que celles qui ont donné lieu à une réaction des participants.

Commissions municipales

L'association souhaitait que les certaines **commissions municipales soient ouvertes à quelques citoyens** (urbanisme, végétalisation, sport, environnement...), voire même à certaines personnes de l'association, permettant de construire ensemble les projets à venir dans notre village.

Réponse de Monsieur le Maire : « Le projet de mandat de la Municipalité est en voie de réalisation ; il nécessite par ailleurs, pour assurer sa complétude, des financements dont les dossiers y afférents sont à l'étude. En outre, les commissions municipales ont été constituées au début du mandat et répondent aux exigences d'un fonctionnement démocratique de la commune. C'est toutefois avec plaisir que le Conseil Municipal vous accueillera lors de ses assemblées plénières pour entendre vos allégations. »

Lors de cette réunion publique il est rappelé que nous ne mettons pas en doute le bon fonctionnement démocratique de l'équipe en place mais seulement nous souhaiterions une implication citoyenne lors de certaines commissions municipales afin d'inclure le citoyen dans les projets en construction. Chose qui ne peut se faire lors de conseils municipaux ou la parole peut être donnée ou pas, au visiteur par le maire; certaines communes font suite au conseil municipal une réunion publique immédiate.

Chapelle Saint Sébastien et maison du garde barrière

L'association demandait si des travaux pouvaient être envisagés afin de **réhabiliter l'intérieur de la chapelle Saint-Sébastien** ainsi que la **maison du garde barrière** pour pouvoir permettre d'y réaliser du locatif, des salles à disposition des associations (café citoyen par exemple), des expositions.

Réponse de Monsieur le Maire: « Il n'est pas prévu de réaliser des travaux à l'intérieur de la chapelle Saint Sébastien.

S'agissant de la maison du garde barrière, une étude est en voie de réalisation au sein de la communauté de communes du Vallespir afin de créer un « Point relais vélo » attenant à la voie verte. »

Des intervenants souhaitent vraiment suivre ce dossier de près et éventuellement contacter la communauté des communes afin de suivre son avancée.

Mise en sécurité : Avenue des Albères.

il avait été posé une possible **mise en sécurité du rétrécissement de l'avenue des Albères**, avant la rue du lavoir en sortant du village vers Maureillas dont le but serait de sécuriser le passage des enfants, de piétons et d'éviter les accrochages entre véhicules qui sont très fréquents et ce malgré la signalisation déjà existante.



Réponse de Monsieur le Maire: « Ce dossier fera l'objet d'une étude par la commission des travaux. »

L'assemblée se trouve ravie de la considération portée sur la mise en sécurité du rétrécissement avenue des Albères, tant les incivilités et les risques accidentogènes (sur la chaussée mais aussi sur les trottoirs non sécurisés) sont élevés compte tenu du flux de véhicules l'empruntant et de piétons aux heures d'école. Nous attendons maintenant sa réalisation.

Coupe d'arbres au lac

La coupe d'arbres réalisée au lac avait interrogé de nombreux participants à la réunion. qui se demandaient s'il était possible à l'avenir que la mairie communique les projets à venir touchant au milieu naturel comme arboricole, le lac, la gestion des eaux..

Réponse de Monsieur le Maire: « A la suite d'une « étude diagnostic », les travaux en cause ont été opérés afin d'éviter tout risque d'accident. »

La soixantaine d'arbres abattue autour du plan d'eau à fortement ému les gens présents, nouveaux arrivants comme anciens du village et nous souhaiterions que cela soit pris en considération par la commune en vue de futurs, possibles aménagements nécessitant de nouvelles coupes.

Projet de panneaux photovoltaïques: agri-voltaïsme

Il était demandé la confirmation de la réalisation de ce projet à l'ex domaine Alquier, et la position de la commune sur l'utilisation de cette source d'énergie sur les bâtiments publics (écoles, salle des fêtes, mairie...) et son impact sur la modification du paysage.

Réponse de Monsieur le Maire: « A ce jour, une proposition agrivoltaïque a été présentée. Ce dossier demeure à l'état de projet. »

Nous resterons à l'écoute concernant l'avancée du projet.

Antenne 5G

En 2022 une demande d'implantation par Orange d'une antenne 5 G sur un terrain privé avait été faite, donnant lieu à une pétition des riverains. En 2024 Orange réitère sa demande à la commune et faute de proposition de terrain se tourne vers un terrain privé à Villargeil et provoque un mécontentement des riverains. **Ne pourrait-on pas en concertation avec les habitants, la commune et Orange**, lors d'une réunion publique choisir ensemble d'un emplacement cohérent qui serait une valeur locative ajoutée pour la commune ?

Réponse de Mo, sieur le Maire: « La commune a pris toute initiative pour une implantation sur un lieu idoine. Mais à ce jour un opérateur est en négociation avec un propriétaire de terrain pour une implantation sur site privé, que la municipalité n'approuve pas. »

Il a été dit que la question serait posée en mairie concernant la localisation de ce lieu idoine...



4. Les projets en cours

Après nos différentes interventions auprès de la commune et du département concernant le manque selon nous de sécurité de l'abribus du clos de Villargeil, nous en avons informé le préfet des P.O. par lettre recommandée.

Les premières réunions concernant la mobilité douce dans le village ont été abordées lors de la réunion et leurs comptes rendus ont été envoyés lors de mails précédents à notre mailing list.

Il a été mentionné que lors d'un relevé du 05/06/2024 par l'ARS, la qualité de l'eau du lac la rendait interdite à la baignade. Mis à part un panneau à l'entrée véhicules le mentionnant, pour les accès piétons rien, sur le panneau d'affichage, le site de la mairie, "l'indépendant" et par mail rien non plus. Nous demandons à l'avenir que la question de la qualité de l'eau de baignade soit traitée avec plus de rigueur, par une meilleure communication (les outils en place ne manquant pas).

Le tri des déchets compostables : en réponse à notre demande la communauté des communes du Vallespir nous a fait savoir que notre commune étant classée en zone semi-rurale, il n'y aurait pas de bacs collectifs et que cela se faisait par bacs individuels (lorsque c'est possible bien évidemment).

5. Les projets à venir

. Une conférence est prévue le vendredi 28 juin 2024, animée par amandine GIPULO, archéologue et maître en égyptologie sur le thème « l'astrologie dans l'Égypte antique »

. Un projet de soirée thématique autour des traditions, spécialités culinaires de personnes venant d'autres pays ou régions afin d'apprendre à mieux se connaître.

. Actions Citoyennes (ex : nettoyage des berges du Tech) .

Toute nouvelle initiative sera la bienvenue (ref : mail du 23 Juillet)

6. Etat des lieux du site internet de l'association

Amélioration du site

- Connexions

- Nouvelles du site d'échanges de l'Association " Troc ou Dons " qui monte en puissance .



7. Questions diverses

Circulation, parking, mobilités, travaux, tri des déchets.

Le manque de temps nous a contraints à terminer notre réunion avant d'avoir répondu à toutes les questions mais celles-ci peuvent nous être transmises par mail (ref : mail du 23 Juillet)

La secrétaire pour l'association Trait d'union